

INFORMATION EAUX

N° 554
Juillet / Août 2004

Le site de l'été
"Consommation et économies d'eau"
<http://cartel.oieau.fr/conso-eau>



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

La Directive-Cadre sur EAUDOC

Christian BRODHAG :
Nouveau Délégué Interministériel
au Développement Durable

PNSE :
Le Plan National Santé-Environnement

FNCCR :
Les Indicateurs de Performance sur Internet

Petite Îles - Grands Enjeux :
Les Petits États Insulaires en Développement (PEID)

UNESCO :
2 milliards de personnes menacées
par des inondations en 2050 ?

Stockholm :
2004 - World Water Week

"La lettre du RIOB"
fête ses 10 ans !

"EUROPE-INBO"
Groupe des Organismes de Bassins
Européens pour l'Application
de la Directive-Cadre
Cracovie - Pologne 27-29 septembre 2004

"IWRM.Net" Workshop
Stockholm - Suède - 19-20 août 2004

Dossier Thématique :
"Traquer les fuites sur les réseaux"

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Seine-Normandie 2
- Rhône-Méditerranée & Corse 3

Actualités
Françaises 4

Agenda
des Evénements 14

Actualités
Internationales 7

Librairie 15

Nouvelles
du RIOB 10

Dossier
Thématique 17

Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau 11

Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de JURIEAUDOC
sur votre messagerie
et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>

2.250.000
visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | 19 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - caudoc@oieau.fr

"PETITES ÎLES, GRANDS ENJEUX !"

Mauritius 2005



Les îles du sud ont toujours évoqué l'image d'un paradis, mais aujourd'hui leurs lagons bleu turquoise, leurs récifs de coraux et leurs luxuriantes forêts tropicales sont de plus en plus menacés. En s'efforçant d'élever le niveau de vie pour des populations de plus en plus nombreuses et de lutter pour survivre dans une économie mondiale complexe, les sociétés de ces Petits États Insulaires sacrifient souvent leurs écosystèmes fragiles qui sont pourtant un de leurs meilleurs atouts. Pour renverser cette tendance, ces îles ont besoin de l'aide de la communauté internationale.

Une première prise de conscience a eu lieu en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Cette reconnaissance a suscité le rapprochement des **Petits États Insulaires en Développement (PEID)** qui se sont constitué en groupe afin de débattre de leurs préoccupations spécifiques : isolement géographique, étroitesse du marché, faiblesse des ressources naturelles et vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques.

Ce mouvement s'est ensuite traduit par la tenue, en 1994, de la première Conférence Mondiale sur le Développement Durable des Petits États Insulaires en Développement et par l'adoption de deux documents majeurs : **la Déclaration et le Programme de la Barbade**.

Le Programme d'Action de la Barbade énumère 15 domaines prioritaires nécessitant des actions précises parmi lesquels les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer, la prévention des catastrophes naturelles et environnementales, la gestion des déchets, le tourisme, la gestion des zones côtières et marines.

Le Programme d'Action de la Barbade a marqué un tournant pour les PEID qui ont, pour la première fois, exposé officiellement les dispositions spécifiques à prendre pour assurer leur développement durable. Les îles ont alors créé l'**Alliance des Petits États Insulaires**, afin de faire entendre leur voix sur la scène internationale.

De fait la communauté internationale a apporté une assistance financière et technique aux PEID entre 1994 et 2004, toutefois sur cette période le montant global de l'aide publique au développement en leur faveur a diminué de moitié alors que dans le même temps ces États s'impliquaient dans des projets plus nombreux et diversifiés.

S'il y a dix ans, le débat portait essentiellement sur des questions d'environnement, les Petits États Insulaires en Développement sont aujourd'hui confrontés à de nouveaux défis : le commerce équitable, la vulnérabilité, la démilitarisation de certaines îles, l'approvisionnement en eau et l'alimentation, le rejet et le transport de déchets radioactifs, etc. Ces nouveaux enjeux supposent aujourd'hui de dresser un bilan des actions réalisées et de définir les mesures à mettre en œuvre dans ce nouveau contexte.

En 2002 après le Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de convoquer en 2004 une réunion internationale pour examiner la mise en œuvre du Plan d'Action de la Barbade (Barbade + 10).

A la fin du mois de janvier 2004, les représentants des Petits États Insulaires en Développement se sont retrouvés à Nassau (Bahamas) pour mettre en commun leurs travaux respectifs. A l'issue de cette réunion ils ont adopté une Déclaration et un Document de stratégie pour la poursuite de l'application du Programme d'Action de la Barbade contenant leurs principales attentes et priorités en matière de développement durable.

Ces documents ont été présentés à la Communauté internationale à l'occasion de la 12^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies qui s'est tenue du 14 au 30 avril 2004.

Ils serviront de support aux discussions qui auront lieu du 10 au 14 janvier 2005 à Maurice lors de la 2^{ème} Conférence Internationale sur le Développement Durable des Petits États Insulaires en Développement (Barbade + 10). L'un des principaux enjeux de cette conférence sera de re-mobiliser la communauté internationale et de réorienter le Plan d'Action de la Barbade en fonction des nouveaux défis auxquels les PEID sont confrontés.



RÉSEAU DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

SIDSnet, Division du Développement Durable
Département des Affaires Économiques et Sociales
Nations Unies
2 UN Plaza, DC2 - 2020 - New York, NY 10017
Fax: (917) 367-3391
www.sidsnet.org/



ADOUR-GARONNE

QUELLES AMBITIONS LOCALES POUR UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'EAU ?

Le 2 juillet dernier, le Comité de Bassin Adour-Garonne s'est réuni à Toulouse, sous la Présidence de M. Jean François-Poncet, pour débattre des objectifs primordiaux de la politique de l'eau pour le midi atlantique. Les discussions ont principalement porté sur trois grands thèmes : l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau dans le Bassin Adour-Garonne, la réforme de la politique de l'eau, le risque de sécheresse.

L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU DANS LE BASSIN ADOUR-GARONNE

Assisté de Vincent Frey, Directeur de l'Agence de l'Eau et de Philippe Sénégas, Directeur Régional de l'Environnement, M. Jean François-Poncet a présenté l'état des lieux des ressources en eau du Bassin Adour-Garonne. Ce document provisoire constitue la synthèse de l'état des lieux réalisé dans le territoire de chaque commission géographique. Cette analyse servira de référence pour mesurer les améliorations nécessaires au cours des années à venir, ainsi que pour conduire la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

La réalisation de cet état des lieux a d'ores et déjà permis d'identifier 9 enjeux prioritaires pour la politique de l'eau dans le Bassin Adour-Garonne, il s'agira de :

- supprimer les "points noirs" dus aux rejets domestiques ou industriels ayant encore un impact important sur le milieu naturel,
- réduire les pollutions diffuses (pesticides, nitrates et déchets toxiques),
- préserver et restaurer les zones humides, les rivières et les lacs,
- considérer les rivières et les eaux souterraines comme un patrimoine à gérer solidairement,
- préserver la qualité des ressources en eau pour l'alimentation en eau potable, la baignade et les loisirs aquatiques,
- prendre en compte les spécificités des zones de montagne et du littoral,

- mettre en place et faire partager une politique de prévention des inondations,
- améliorer la gouvernance afin d'atteindre les objectifs ambitieux de la loi du 21 avril 2004 qui transpose en droit français la Directive-Cadre sur l'Eau,
- prendre en compte les aspects économiques pour la mise en œuvre des différentes étapes de la directive.

Dès à présent cet état des lieux va être soumis à la consultation des Conseils Généraux, des Conseils Régionaux et des Chambres Consulaires. Le grand public sera consulté au printemps 2005.

LA RÉFORME DE LA POLITIQUE DE L'EAU

Le Comité de Bassin a été informé du nouveau projet de réforme de la politique de l'eau, avec ses implications dans tous les secteurs de la vie urbaine, rurale et économique en général.

Si ce projet amène un certain nombre d'avancées, il soulève manifestement des points de débat. Afin de pouvoir faire des propositions et des contre-propositions, M. Jean François-Poncet a proposé la constitution d'un groupe de réflexion qui examinera l'avant-projet de loi. Constitué d'une vingtaine de personnes représentatives de toutes les catégories d'acteurs économiques, élus locaux et usagers, il devra faire connaître ses propositions au Comité de Bassin avant la fin de l'année.

LE RISQUE DE SÉCHERESSE

Le Comité de Bassin a été informé des mesures préparées pour faire face aux risques de sécheresse et d'insuffisance des ressources en eau durant l'été qui commence, ainsi que de l'adoption de Plans de Gestion des Étiages (PGE).

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90 rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex
Tél : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

SEINE-NORMANDIE

PAYS DE THELLE : UN CONTRAT TERRITORIAL POUR PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

La Communauté de Communes du Pays de Thelle (Oise) met en place une politique d'aménagement territorial au sein de laquelle la préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur. Elle souhaite donc mener un programme d'actions en concertation avec l'ensemble des acteurs de la gestion de la ressource en eau. **Le Contrat Territorial pour la protection de la ressource en eau**, proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, permet de répondre de manière tangible à cette volonté.

La signature de ce Contrat Territorial a eu lieu le 11 juin dernier entre la Communauté de Communes du Pays de Thelle, l'Agence de l'Eau et la Chambre d'Agriculture de l'Oise. Ce contrat concrétise l'objectif de bonne gestion de la ressource en eau. L'état des lieux réalisé depuis juin 2002 a permis d'établir un diagnostic et de recenser les besoins. Ce bilan s'articule notamment sur 5 axes :

- les cours d'eau,
- l'eau potable (protection des stations de pompage, recherche de nouvelles ressources ou interconnexions, etc.),

- l'assainissement (création et réhabilitation de systèmes d'épuration des eaux usées collectifs ou autonomes, etc.),
- la maîtrise des pollutions d'origine agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Oise,
- la maîtrise des pollutions d'origine domestique, artisanale ou industrielle.

Cette phase d'étude terminée, le Contrat Territorial va désormais entrer en application. Les maîtres d'ouvrage qu'ils soient collectivités, exploitants agricoles ou communauté de communes vont ainsi consacrer plus de 60 millions d'euros sur une durée de 5 ans à des travaux, études et actions de communication visant à la préservation des ressources en eau.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr/



RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



"ÉCOGESTES MÉDITERRANÉE"

La troisième édition de la campagne "Écogestes Méditerranée" va se dérouler de juillet à août 2004, sur le littoral. Cette opération vise à sensibiliser et à promouvoir des gestes pratiques et écologiques auprès des usagers de la mer pour la préservation de la Méditerranée. Lancée en 2002 et pilotée par le CIPEL Côte Provençale de la Ciotat, cette opération, soutenue par l'Agence de l'Eau, mobilise aujourd'hui 16 structures et touche 30 villes et 80 ports, de Nice aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en passant par la Corse.

Plus de 50 Ambassadeurs "Écogestes", issus des 16 Associations impliquées, auront pour mission d'aller au contact de plaisanciers, baigneurs, pêcheurs marins, chasseurs sous-marins, plongeurs, etc. afin de leur expliquer la portée de leurs comportements, voire de leur en faire adopter de nouveaux. En effet, si la multitude des activités estivales représente un enjeu écono-

mique et social important pour le littoral, elle contribue fortement à la fragilisation des écosystèmes marins.



Dans l'objectif de toucher le plus grand nombre, la campagne dispose de nombreux stands et embarcations aux couleurs "Écogestes", facilement identifiables. Elle permettra également de diffuser un livret tiré à 50 000 exemplaires sur différents points relais.

De plus amples informations sur cette opération sont disponibles sur le site Internet : <http://www.ecogestes.com>

EUTROPHISATION DU LAC LÉMAN : HALTE AUX PHOSPHATES DANS LES DÉTERGENTS !

En moyenne, chaque personne rejette quotidiennement environ 2.1 à 2.8 g de phosphore dans les eaux. Ce total (avant épuration) se constitue pour une part de phosphore lié au métabolisme humain (1,6 g) et aux résidus divers d'aliments (0,3 g), et pour le reste de phosphore lié aux produits de lavage du linge et de la vaisselle. Or le phosphore, dont le phosphate est la forme directement assimilable par les algues, est le responsable direct de l'eutrophisation des cours d'eau et des lacs.

Le lac Léman est de ce point de vue exemplaire puisqu'il a beaucoup souffert et souffre toujours, d'un excès de phosphore dans ses eaux, même si les concentrations ont fortement baissé depuis le pic de la fin des années 1970. L'interdiction des phosphates dans les lessives côté suisse en 1986 et la diminution des lessives avec phosphates du côté français ont permis de réduire chaque année d'environ 300 tonnes les apports au lac.

Toutefois les effets bénéfiques de ces mesures diminuent et la courbe du phosphore ne baisse plus que lentement.

La Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL) propose d'agir à la source, c'est-à-dire avant que la pollution se produise. Pour ce faire, elle vient de lancer une campagne auprès des consommateurs, afin de les inciter à laver sans phosphates. La CIPEL souhaite aiguiller les consommateurs vers des produits détergents sans phosphates, ou tout au moins

avec des teneurs très réduites. Une liste des principaux produits disponibles sur le marché avec les valeurs de phosphore rejeté par cycle de lavage est disponible en ligne sur le site internet de la CIPEL.



La CIPEL estime à environ 33 tonnes la part de phosphore issu des détergents pour les machines à laver la vaisselle et les lessives textiles qui arrive dans le Léman chaque année. Le gain qu'il serait possible d'obtenir en supprimant les phosphates dans les détergents ménagers est donc loin d'être négligeable.

Cette campagne fait écho aux actions menées par l'Agence de l'Eau depuis plusieurs années pour lutter contre l'eutrophisation des cours d'eau du Bassin (amélioration du rendement de la déphosphatation dans les stations d'épuration, réfection des réseaux collecteurs d'eaux usées, raccordement aux stations d'épuration des populations qui ne le sont pas encore, etc.).

Pour en savoir plus, un dossier spécial est disponible sur le site Internet du CIPEL : www.cipel.org

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

UN OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ET À LA SANTÉ PUBLIQUE



Par un décret du 24 juin 2004, le Premier Ministre, M. Jean-Pierre Raffarin, a créé un Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique.

Cet organisme interministériel, rattaché à la sous-direction de la police judiciaire de la direction générale de la gendarmerie nationale, a pour mission de lutter contre les infractions liées à l'environnement et à la santé publique, à l'exception des matières relevant spécifiquement de l'office central pour la ré-

pression du trafic illicite des stupéfiants et de celui chargé de la répression du trafic des armes, munitions, des produits explosifs et des matières nucléaires.

Ainsi, il sera notamment chargé d'animer et de coordonner les investigations de police judiciaire relatives aux infractions environnementales et de santé publique, d'observer et d'étudier les comportements les plus caractéristiques des auteurs et complices et de participer à des actions de formation et d'information dans ces domaines.

L'objet même de sa mission est de centraliser, analyser, exploiter et transmettre aux services de la police nationale, aux unités de la gendarmerie nationale et aux administrations concernées les informations relatives aux infractions à l'environnement et à la santé publique.

Il est également prévu qu'il intervienne soit à la demande des autorités concernées, soit de sa propre initiative lorsque les circonstances l'exigent.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL !

A la suite de son élection au Parlement Européen le 13 juin dernier, la Secrétaire d'État au Développement Durable, Mme Tokia Saïfi, a quitté le Gouvernement.

Le Président de la République a alors décidé de supprimer cette fonction et d'instituer une Délégation Interministérielle au Développement Durable. **C'est M. Christian Brodhag qui vient d'être choisi par le Premier Ministre pour occuper cette nouvelle fonction.**

Placé auprès du Premier Ministre, ce Délégué Interministériel exerce les missions suivantes :

- Il anime et coordonne au nom du Premier Ministre l'action des Administrations de l'État en faveur du développement durable. Il contribue à la coordination de l'action des Établissements Publics de l'État dans ce domaine.

- Il prépare les délibérations du Comité Interministériel pour le Développement Durable, en assure le suivi et veille à leur mise en oeuvre.
- Il met en oeuvre des actions d'évaluation, de formation et de communication et participe à la définition des programmes de recherche en matière de développement durable.
- Il anime et coordonne l'action des hauts fonctionnaires chargés du développement durable, mentionnés à l'article 5 du décret du 21 février 2003.
- Il est associé à la définition du programme des travaux du Conseil National du Développement Durable.

Pour l'exercice de ses missions, le Délégué Interministériel peut s'appuyer notamment sur le service chargé du développement durable au MEDD et sur la mission interministérielle de l'effet de serre. Il peut aussi faire appel aux services des autres ministres.

ADOPTION DU PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT



Le 21 juin 2004, la France s'est dotée pour la première fois d'un programme de santé publique destiné à réduire les impacts de la pollution, qu'il s'agisse de l'air, de l'eau ou des produits chimiques.

Ce Plan National Santé Environnement (PNSE) a été élaboré sur la base d'un rapport rédigé en février par un comité d'experts. Établi pour une durée de cinq ans (2004-2008), ce plan rassemble les actions que le

Gouvernement a décidé de mettre en oeuvre pour réduire les atteintes à la santé des français liées à la dégradation de notre environnement. Les 45 actions inscrites dans le Plan National Santé Environnement, répondent à trois objectifs principaux :

- permettre à chacun de respirer un air sain et de boire une eau de bonne qualité ;
- prévenir les pathologies d'origine environnementale et notamment les cancers ;
- mieux informer le public et protéger les populations sensibles.

S'agissant de la question particulière de l'eau, le Plan National Santé Environnement prévoit de relancer la protection des captages d'eau potable. L'objectif visé consiste à atteindre une protection de 80% des captages d'eau en 2008 (à l'heure actuelle seuls 37% des captages font effectivement l'objet d'une protection) et une protection de la totalité des captages en 2010.

Pour y parvenir le Gouvernement prévoit de simplifier la procédure d'élaboration des périmètres de protection des captages d'eau et de mieux encadrer les pratiques agricoles. Ces dispositions sont d'ailleurs d'ores et déjà inscrites dans le projet de loi portant réforme de la santé publique en cours d'adoption devant le Parlement.

Le Plan National Santé Environnement peut être consulté sur le site du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable : www.ecologie.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

QUELS EFFETS DE LA SÉCHERESSE SUR LA RESSOURCE EN EAU ?

Le Comité National de suivi des effets de la sécheresse sur la ressource en eau a été constitué par le Ministre de l'Écologie et du Développement Durable le 10 mai 2004.

Présidé par M. Jean-Louis Beseme, Président du Conseil d'Administration du Conseil Supérieur de la Pêche, ce Comité constitue un lieu d'échange d'information sur la situation hydrologique en période de déficit prévisible ou constatée de précipitations, sur ses conséquences pour les différents usages de l'eau et les milieux naturels aquatiques, et de coordination des actions nationales de communication.

Ce comité s'est réuni pour la première fois le 18 mai 2004 pour faire le point sur la situation hydrologique nationale, ainsi qu'au niveau des différents bassins, et mettre en place un **plan d'action sécheresse**.

Ce plan repose sur les principes suivants :

- mieux anticiper les étiages en améliorant la précocité et la qualité du diagnostic de l'état des ressources en eau ;



- en cas de diagnostic défavorable, activer à tous les échelons les dispositifs de gestion de la ressource ;
- planifier, avant l'entrée en crise, les mesures nécessaires de maîtrise des usages, grâce à des arrêtés-cadres établis à l'échelle géographique pertinente, afin de garantir efficacité, cohérence, progressivité et acceptabilité des mesures ;
- pouvoir répondre à des situations de crise de manière plus efficace et réactive.

Le plan d'action prévoit également l'activation de comités de suivi au niveau national et des bassins en cas d'étiage accentué prévisible, permettant d'évaluer la situation et de formuler rapidement des propositions ou avis sur des mesures exceptionnelles rendues nécessaires.

Ce plan d'action sécheresse est disponible sur le site du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable :

<http://www.ecologie.gouv.fr> dans la rubrique "domaine de l'eau", sous rubrique "gestion de l'eau".

L'EAU DE POITOU-CHARENTES SUR INTERNET

La Région Poitou-Charentes vient d'ouvrir un site Internet consacré à l'eau. Ce site comprend un forum de discussion sur le thème de l'eau dont l'objectif est d'informer les citoyens sur l'état de la ressource dans la région, sur la politique de l'eau qui y est menée, mais aussi de leur permettre de s'exprimer, de donner des idées utiles à l'élaboration, à l'orientation ou à l'adaptation des décisions prises par le Conseil Régional.

Le site a pour adresse :

www.democratieparticipative.fr/forumEAU/index.php

RÉGION POITOU-CHARENTES

15, rue de l'ancienne comédie - BP 575
86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 55 77 00 - Fax : 05 49 55 77 88
www.cr-poitou-charentes.fr/fr/

CONSERVATOIRE DU LITTORAL : M. EMMANUEL LOPEZ, NOUVEAU DIRECTEUR

Par décret du Président de la République en date du 11 juin 2004, M. Emmanuel Lopez, est nommé Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, en remplacement de François Letourneux qui occupait ce poste depuis 1992.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Emmanuel Lopez a commencé sa carrière à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne en 1971, puis l'a poursuivie à la DATAR où il fut responsable de la réalisation du Contrat Ville Moyenne de Rochefort (1974/1976).

Il connaît très bien le Conservatoire du Littoral puisqu'il fut successivement, de 1976 à 1989, chargé de mission lors de la création de l'établissement, délégué "Atlantique /Grands Lacs", délégué "Corse", puis de 1989 à 1994, Directeur Adjoint.

Il a notamment été coauteur du "Programme pluriannuel d'orientation" publié en 1978 et des "Éléments pour une politique foncière de protection du littoral" présenté au gouvernement en 1983.

Depuis 1994, M. Emmanuel Lopez était Directeur du Parc National de Port Cros et Président du Groupement d'Intérêt Public Atelier Technique des Espaces Naturels (Aten), depuis sa création en 1997.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Corderie Royale
BP 10137 - 17306 Rochefort Cedex
Tél. : 05 46 84 72 50 - Fax : 05 46 84 72 79
www.conservatoire-du-littoral.fr

SIVOM DE HONFLEUR : LA PLUS GRANDE 'PHYTORESTAURATION' AU MONDE

Le 5 novembre prochain, la ville d'Honfleur (Calvados) va inaugurer une nouvelle station d'épuration qui sera couplée d'un dispositif de phytorestauration s'étendant sur 4 hectares. Cet ouvrage unique au monde constituera alors le plus grand aménagement de phytorestauration jamais réalisé.

La phytorestauration (ou phytoremédiation) est l'ensemble des technologies qui utilisent les plantes comme principal agent de traitement des pollutions.

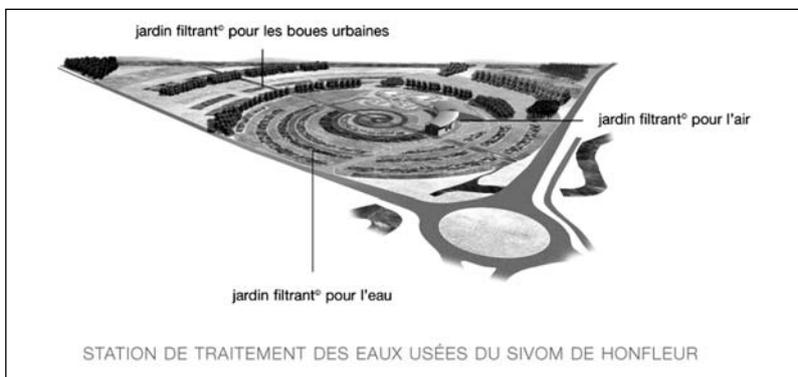
C'est la société "Phytorestore", spécialiste des technologies de phytorestauration, qui est le concepteur et maître d'œuvre de la nouvelle station d'épuration d'Honfleur.

Après traitement biologique dans la station d'épuration classique, les eaux usées parcourront 16 chenaux plantés d'espèces végétales épuratives qui permettent de diminuer ou d'éliminer les germes et autres charges polluantes résiduelles : nitrates, phosphores, nouvelles molécules, ... À l'issue de ces chenaux, l'eau circulera à travers deux taillis "courte rotation" qui terminent l'affinage du phosphore avant que l'eau soit rejetée dans la Morelle.

Constitués d'une succession de casiers creusés dans le sol, les jardins filtrants de la station de Honfleur permettront de réduire les volumes et la masse de boues issues de la station d'épuration, de les minéraliser et d'en filtrer les polluants (jusqu'à 95% des charges polluantes /abattement de 4 log en bactériologie). Ces boues urbaines pourront dès lors être utilisées pour l'épandage dans les espaces verts ou les champs.

L'air sera traité à deux niveaux : un filtre végétal désodorisera l'air des bassins ; une serre à l'intérieur

de la station d'épuration permettra de n'émettre aucun gaz à effet de serre.



TRAIT D'UNION C.M. ASSOCIÉS

Cécile Lipovetzky
Tél. : 01 53 24 96 73
cecile@traitdunioncm.com
www.traitdunioncm.com

INTERNET :

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DES SERVICES D'EAU

Pour améliorer l'efficacité du service de distribution d'eau potable et mieux dialoguer avec les citoyens-consommateurs, les collectivités locales mettent progressivement en place des indicateurs spécifiques de performance.

Dans ce cadre, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), avec le concours du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, lance le premier site Internet dédié aux indicateurs de performance des services de distribution d'eau potable.

Les indicateurs proposés permettent de comparer les services d'eau sous 7 points de vue :

- 1 La qualité de l'eau distribuée,
- 2 La continuité de la fourniture de l'eau,
- 3 La qualité du réseau de distribution,

- 4 Le taux de renouvellement du réseau,
- 5 La durée d'extinction de la dette,
- 6 La qualité du service aux usagers,
- 7 Le prix de l'eau.

Ce site intéressera aussi bien les distributeurs d'eau potable (publics ou privés) que le consommateur d'eau. Il est accessible à l'adresse suivante : <http://www.servicedeau.fr>

FNCCR

20, Boulevard de Latour-Maubourg - 75007 Paris
Tél. : 01 40 62 16 40 Fax : 01 40 62 16 41
fnccr@fnccr.asso.fr

CONTRAT EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE POUR VEOLIA WATER

Veolia Water, la Division "Eau" de Veolia Environnement (VE), a remporté un important contrat d'exploitation attribué par V.A.K. Zlin, la société publique des eaux de la région Est de la Moravie en République Tchèque.

Ce contrat concerne la production et la distribution de l'eau potable, mais aussi le traitement des eaux usées. Il représente un chiffre d'affaires cumulé de 360 millions d'euros sur une durée de 30 ans.

"Ce contrat représente une étape importante de notre développement en Moravie. Avec le contrat d'Olomouc, il consolide notre présence dans cette région et témoigne de la qualité du travail réalisé par notre groupe en République Tchèque", a déclaré Antoine Frérot, Directeur Général de Veolia Water.

La société d'exploitation en charge du contrat, filiale à 100% de Veolia Water, desservira les 160 000 habitants de cette région et emploiera 300 personnes.

Le groupe français de services aux collectivités conforte ainsi ses positions sur le marché tchèque de l'eau. Veolia Water gère désormais l'eau et l'assainissement pour 3,6 millions d'habitants pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 312 millions d'euros et emploie 5 700 personnes dans le pays.

VEOLIA ENVIRONNEMENT

36-38, avenue Kléber - 75116 Paris
Tél. : 01 71 75 00 00 - Fax : 01 71 75 10 45

LA PREMIÈRE "SEMAINE AFRICAINE DE L'EAU"

Au début du mois de juillet, la Banque Africaine de Développement (BAD) a organisé la première "Semaine africaine de l'eau" sur le thème "Bâtir des partenariats pour l'eau en Afrique".

Plus de 300 Délégués dont 17 Ministres, représentants du secteur privé et membres de la société civile, des bailleurs de fonds (UE, ONU) se sont rendus à Tunis pour débattre de la manière d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire relatifs à l'Eau en Afrique.

Plusieurs thèmes ont été abordés : les approches novatrices en termes de sécurité hydrique, l'eau et la santé, l'utilisation de l'eau en agriculture, l'approvisionnement en eau en milieu urbain, le rôle des parties prenantes, publiques et privées, dans le financement des projets relatifs à l'eau.

Cette première "Semaine africaine de l'eau" a été marquée par le lancement officiel de deux outils de financement représentant un investissement total de 15,6 milliards de dollars :

- l'"Initiative sur l'Alimentation en Eau et l'Assainissement en Milieu Rural", un programme de la BAD qui ambitionne de porter le taux d'accès à ces services en Afrique de 47 % actuellement à 80 % en 2015.
- la "Facilité Africaine de l'Eau", un fonds créé par le Conseil Ministériel Africain, hébergé et géré par la BAD, dont le but est de financer des activités dans le secteur de l'eau au profit de l'Afrique rurale, mais aussi des zones urbaines.

A l'issue des débats, plusieurs bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Union Européenne, ONU), agences d'aide au développement (France, Canada, Allemagne) et ONG ont promis de cofinancer "des projets viables" et insisté sur une participation des populations locales et du secteur privé à la gestion des infrastructures. Pour sa part, M. Omar Kabbaj, Président de la BAD, a affirmé l'appui de cette banque à toute initiative visant la mise en valeur des ressources en eau en Afrique, un "objectif étroitement lié à la lutte contre la pauvreté" sur le continent, a-t-il noté.

La BAD a également annoncé "un plan d'action" à court terme pour la réalisation de travaux d'infrastructure accordant la priorité à la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières. La "Semaine africaine de l'eau" s'est terminée par l'approbation informelle d'initiatives pour l'eau et la préparation du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui sera organisé à Mexico en 2006.

Un compte rendu de cette conférence est disponible sur le site Internet de la Banque Africaine de Développement : www.afdb.org

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Rue Joseph Anoma - 01 BP 1387 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire

Tel. : (225) 20 20 44 44 - Fax : (225) 20 20 49 59

afdb@afdb.org

www.afdb.org

DEUX MILLIARDS DE PERSONNES MENACÉES PAR LES INONDATIONS EN 2050

Deux milliards de personnes dans le monde, en particulier en Asie, devraient vivre dans des zones menacées par les inondations en 2050, en raison des changements climatiques et de la croissance démographique. C'est ce que révèlent les experts de l'Université des Nations unies (UNU) dans une étude rendue publique le 13 juin 2004.

A l'heure actuelle on estime qu'environ un milliard de personnes, soit un sixième de la population mondiale, vivent déjà dans des zones menacées de crues centennales. Ce chiffre pourrait donc doubler dans deux générations, quand la planète abritera dix milliards de personnes, si aucune mesure préventive n'est prise.

Le continent le plus en danger est l'Asie, théâtre de 44 % des inondations mondiales entre 1987 et 1997. Elles y ont fait 228 000 morts et occasionné 113 milliards d'euros de dégâts. Mais les inondations menacent l'existence même d'États dans d'autres parties du monde, les États insulaires comme les Maldives ou côtiers comme les Pays-Bas. La montée du niveau de la mer menace aussi les régions continentales, notamment en raison de l'aggravation des crues des rivières.

Pour mieux prévenir ces événements et y faire face, la communauté internationale doit se doter de meilleurs moyens d'information, de systèmes d'alertes rapides et d'infrastructures adaptées. Dans cette perspective, l'UNU a ouvert, le 15 juin dernier à Bonn, **un nouvel institut spécialisé dans l'étude sur l'environnement et la sécurité humaine.**

Cet institut travaillera sur deux axes : un travail théorique sur une estimation fiable des régions à risques et des cas d'études dans ces régions. Les résultats de ces études permettront aux États de connaître les zones à risque. Les études de l'Institut de Bonn serviront également aux compagnies d'assurances, qui disposeront d'une base de données fiables pour évaluer les risques de crues et d'inondations.

UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES

c/o UNESCO - 1, rue Miollis - 75732 Paris Cedex 15

Tél. : 01 45 68 30 10 - Fax : 01 40 65 91 86

unuoe@unesco.org

PARTAGER UNE VISION COMMUNAUTAIRE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

L'EWRA (European Water Resources Association), organisera en collaboration avec l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et l'Office International de l'Eau, sa 6^{ème} Conférence Internationale à Menton du 7 au 10 Septembre 2005 sur le thème "Partager une vision communautaire de la gestion des ressources en eau".

Le but de cette Conférence est de réunir les professionnels, chercheurs et décideurs pour présenter et débattre des différentes réponses concrètes apportées en pratique dans la gestion durable de bassin en insistant sur les interfaces et outils nécessaires au

couplage entre sciences et techniques de l'eau et sciences économiques et sociales.

EUROPEAN WATER ASSOCIATION

Theodor-Heuss-Allee 17 - D-53773 Hennef - Germany

Tél. : +49 2242 872 189 Fax: +49 2242 872 135

www.cig.ensmp.fr/lewra2005

CONSEIL EUROPÉEN : COMMENT L'EAU PEUT AMENER LA PAIX !

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réunie pour sa session d'été du 21 au 25 juin derniers. Une partie des débats a été consacrée au thème de la gestion de l'eau en Europe.

A l'issue de cette réunion, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a déclaré que les pays qui travaillent ensemble pour gérer les bassins versants et les lacs transfrontaliers, peuvent aussi favoriser la bonne gouvernance, le développement durable, une décentralisation accrue et même le règlement des conflits.

Elle a aussi demandé à ce que les plans et programmes sur l'eau soient intégrés dans les politiques économiques et sociales nationales, et proposé un projet intégré, "EUR-EAU", qui réunirait tous les acteurs concernés et diffuserait les bonnes pratiques.

Deux recommandations relatives à la gestion des ressources en eau en Europe et aux bassins versants transfrontaliers en Europe, ont été adoptées par l'Assemblée Parlementaire le 25 juin 2004. Elles peuvent être consultées sur le site Internet de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe : <http://assembly.coe.int/>

CONSEIL DE L'EUROPE

Avenue de l'Europe - 67075 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 41 20 00
<http://assembly.coe.int/>
webmaster.assembly@coe.int

DIFFICILE ACCORD CONTRE LA POLLUTION DES MERS

Les Ministres des Transports de l'Union Européenne, réunis à la fin du mois de juin à Luxembourg, ont difficilement scellé un accord sur la répression des actes de pollution maritime.

Le projet de Directive approuvé en première lecture oblige les États-Membres à appliquer des "sanctions effectives, proportionnées et dissuasives" aux personnes responsables de rejets polluants en mer, y compris les marées noires, évitant ainsi que certains États côtiers ne maintiennent des législations trop laxistes.

Le texte prévoit notamment de punir les rejets polluants ou les marées noires en cas de "négligence grave" des personnes impliquées, et non plus seulement de "faute intentionnelle". Tous les acteurs de la chaîne du transport seront punissables, de l'armateur du navire au capitaine et à l'équipage en passant par la société de classification. Les États devront réprimer les infractions jusque dans la Zone Économique Exclusive (ZEE, jusqu'à 200 milles au large des côtes), sauf pour la "négligence grave" qui ne pourra être retenue contre un capitaine, son équipage ou l'armateur que dans les eaux territoriales des États membres (12 milles au large des côtes).

Mais il n'oblige pas les États-Membres à créer et à imposer des sanctions pénales aux auteurs de pollutions, contrairement à ce que souhaitait Bruxelles. Selon Loyola de Palacio, la Commissaire Européenne chargée des Transports, ce texte est un pas dans la bonne direction, mais il n'est aussi qu'un "minimum minimum" si nous voulons avoir un effet dissuasif face aux "voyous des mers".



A l'inverse, Malte, Chypre et la Grèce, les trois États européens qui possèdent une flotte marchande très importante, ont dénoncé le texte, qui "pourra avoir des conséquences très négative sur le transport maritime et surtout sur son personnel", selon le représentant grec.

Le texte doit maintenant revenir devant le Parlement Européen.

PARLEMENT EUROPÉEN

Plateau du Kirchberg, BP 1601 - L-2929 Luxembourg
Tél. : (352) 43 00-1
www.europarl.eu.int

SÉMINAIRE "MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PRATIQUES DE GESTION DE L'EAU"

La situation d'approvisionnement en eau dans les pays du Sud, notamment africains, se caractérise par un imbroglio, accentué par l'existence d'une multitude d'acteurs de terrain, confrontés à des difficultés techniques, économiques, financières, sociales, culturelles, et souvent à la pauvreté.

L'Institut Régional de Coopération Développement - Alsace organise, les 10 et 11 septembre 2004 à Strasbourg, un Séminaire intitulé : "Maîtrise d'ouvrage et pratiques de gestion de l'eau".

Après avoir dressé un état des lieux de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion de l'eau au Nord et au Sud (quelle est la légitimité du maître d'ouvrage chargé de la gestion de l'eau potable ?, quel

est son rôle ainsi que ses relations avec les autres acteurs ?), un travail d'ateliers permettra de déboucher sur des propositions de démarches de coopération Nord-Sud.

IRCOD ALSACE

17, rue de Boston - 67000 - Strasbourg
Tél. : 03 88 45 59 89 - Fax : 03 88 61 20 24
ircod1@ircod.org

LA GESTION DE L'EAU DES TERRITOIRES RURAUX RAPPROCHE L'EUROPE ET L'AFRIQUE

L'Académie de l'Eau organise à Paris, les 22 et 23 mars 2005, date de la Journée Mondiale de l'Eau et du lancement d'une nouvelle Décennie de l'Eau des Nations-Unies, une Conférence Euro-Africaine sur le thème des relations réciproques entre la gestion de l'eau et la gestion des territoires ruraux.

Cette démarche s'inscrit dans la perspective du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau prévu à Mexico en mars 2006 et dans le cadre de l'Initiative Européenne sur l'Eau. Elle se situe également dans les suites à donner au rapport Camdessus sur le financement des infrastructures hydrauliques. Elle traduit enfin les orientations issues des travaux du G8 d'Évian.

Cette rencontre euro-africaine permettra un échange d'expériences concrètes concernant l'intégration de la gestion de l'eau et de la gestion du territoire, puis la discussion des enseignements et des améliorations à en tirer. Elle permettra de réfléchir aux modalités d'implication des parties prenantes (usagers, riverains, décideurs, associations, etc.) dans les processus de la réalisation d'ouvrages hydrauliques, les politiques d'occupation du sol, son utilisation agricole ou urbaine, la lutte contre la pollu-

tion, la prévention des inondations, la protection de l'environnement, etc.

Il s'agira d'une conférence à vocation technique destinée à des spécialistes, des experts, des universitaires et des responsables des deux domaines de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, l'Académie de l'Eau recherche des cas de terrain illustrant les relations réciproques entre la gestion de l'eau et la gestion des territoires ruraux dans les pays européens et africains.

Pour plus d'informations sur cette conférence, n'hésitez pas à contacter l'Académie de l'Eau.

ACADÉMIE DE L'EAU

51 rue Salvador Allende - 92027 Nanterre Cedex

Tél. : 01 41 20 17 64 - Fax : 01 41 20 16 84

mbert.francois_xavier@aesn.fr

www.academie-eau.org

LA SEMAINE MONDIALE DE L'EAU DE STOCKHOLM



La Semaine Mondiale de l'Eau et le Symposium de Stockholm sur l'Eau auront lieu entre le 15 et le 20 août prochains, en Suède, avec comme thème principal cette année : "la gestion des bassins de drainage : approches régionales pour la nourriture et la sécurité urbaine".

De nombreux experts venant de différentes disciplines, des représentants de gouvernements et d'ONG, des gestionnaires de l'eau, divers membres des agences des Nations Unies se retrouveront à Stockholm pour discuter

et débattre d'une large gamme de sujets relatifs à l'eau et au développement.

Outre le Symposium de Stockholm sur l'Eau, cette manifestation internationale comprend également un grand nombre de séminaires et d'événements parallèles. L'attribution de prix comme le "Water Stockholm Prize", le "Junior Water Prize", ou le "Stockholm Industry Water Award" feront partie des moments forts de cette semaine mondiale dédiée à l'eau.

2004 WORLD WATER WEEK

Stockholm Convention Bureau

PO Box 6911 - SE-102 39 Stockholm, Sweden

Tél. : +46 8 546 515 00 - Fax : +46 8 546 515 99

www.siwi.org/waterweek/worldww.html

LA BONNE GOUVERNANCE DE L'EAU POUR LES POPULATIONS ET LA NATURE ?

L'Association Américaine des Ressources en Eau (AWRA) et l'Institut International de Recherche sur le Droit de l'Eau de l'Université de Dundee (IWLRI) organisent, du 29 août au 2 Septembre 2004, une Conférence Internationale sur le thème de "La bonne gouvernance de l'eau pour les populations et la nature".

Cette Conférence Internationale portera sur les relations entre les cadres juridiques et les dispositions institutionnelles qui contribuent effectivement à une "bonne" gouvernance de l'eau. Une attention particulière sera accordée aux outils permettant la mise en œuvre de cette gouvernance dans les pays en développement (débat sur la notion même de gouvernance et sur les conditions d'une bonne gouvernance dans le domaine de l'eau, réflexion sur l'avenir de la gestion de l'eau par bassins versants, rôle de la coopération internationale, etc.).

Cette Conférence fera la part belle à de nombreuses études de cas en provenance, entre autres, du Programme d'Hydrologie

pour le Développement, la Vie et la Politique (HELP) de l'UNESCO et les projets menés par le Fonds Mondial de l'Environnement.

L'Office International de l'Eau est associé à cette conférence. Le 2 septembre, il co-animera avec l'IWLRI une table ronde sur les modèles interdisciplinaires qui permettent d'évaluer les partenariats publics-privés.

Cet événement aura lieu à Dundee en Ecosse.

THE AMERICAN WATER RESOURCES ASSOCIATION

West Federal Street - P.O. Box 1626,

Middleburg VA 20118-1626

Tél. : (540) 687 8390 - Fax : (540) 687 8395

info@awra.org - <http://awra.org/meetings/>

RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES ORGANISMES DE BASSIN : RENFORCER LES CAPACITÉS DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

Le besoin continu, et toujours plus important, d'eau douce, incite les programmes de recherche et de planification à investir dans des stratégies nouvelles, afin de garantir cette ressource vitale dont dépend le développement économique et social. Il est certain que pour parvenir à une gestion durable des ressources en eau, les Gouvernements, les distributeurs, les irriguants et les Autorités publiques auront besoin de coopérer en Méditerranée, au travers d'une approche interdisciplinaire.

Les pays Méditerranéens (Nord et Sud) sont engagés dans un processus de création ou de renforcement des Organismes de Bassin, des Directions des eaux et des Associations d'utilisateurs d'eau, les Communautés d'irriguants, pour gérer l'eau au niveau local.

Le REMOB (Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin) et l'EIC (Euro-Mediterranean Irrigators Communities) organisent, du 4 au 6 octobre 2004 à Istanbul en Turquie, un Symposium International, où les problèmes relatifs à la gestion, aux prix, aux services de l'eau et aux techniques d'irrigation dans la région méditerranéenne seront abordés. Le Symposium inclura

des présentations et des tables rondes qui permettront de discuter largement de ces sujets afin de faciliter le dialogue sur la gouvernance effective de l'eau. Il est attendu que ce dialogue contribue à faire comprendre l'importance de la coopération entre les pays pour assurer un usage durable de l'eau.

Lors du premier jour de cet événement auront lieu les Assemblées Générales du REMOB et de l'EIC. Un complément d'information sur ces activités sera prochainement disponible sur les sites respectifs de la REMOC (www.remoc.org) et de l'EIC (www.e-mic.org).

RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES ORGANISMES DE BASSIN - REMOB

Avda Blasco Ibáñez - 48
46010 Valence - Espagne
Tel. : +34 963 938 942 - Fax : +34 963 938 801
www.remoc.org

LA LETTRE DU RIOB FÊTE SES DIX ANS !

Diffusée partout dans le monde à plus de 11.000 exemplaires en langues française, espagnole et anglaise, "La Lettre du Réseau", est une grande réussite. Elle est demandée par de nombreuses institutions qui souhaitent suivre les actions du RIOB.

Cette lettre montre la richesse des expériences et des informations dont disposent les quelque 145 Organismes-Membres et Observateurs du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) dans plus de 53 pays, et leur capacité à se mobiliser pour rédiger des articles intéressants contribuant au projet collectif du Réseau : "La gestion intégrée des ressources en eau par bassin".

Sur cette constatation, l'Assemblée Générale 2004, qui s'est tenue en Janvier dernier à La Martinique (France), a décidé de lancer la rédaction d'un treizième numéro de "La Lettre du réseau", qui célébrera par ailleurs le dixième anniversaire de la création du RIOB.

Comme la précédente, cette nouvelle Lettre ne pourra voir le jour que si l'ensemble des Organismes-Membres et Observateurs du RIOB contribuent directement à la rédaction des articles qu'ils souhaitent y voir publier.

La Lettre est également ouverte à tout organisme qui œuvre ou soutient la gestion intégrée par bassin dans le monde.

Les projets d'articles sont à adresser au Secrétariat Technique Permanent à Paris, ainsi que leur traduction (français, espagnol et anglais), uniquement soit par E-mail (riob2@wanadoo.fr), soit sur disquette informatique correspondante selon le format (texte WORD sous PC ou Macintosh) envoyée à l'adresse postale du Secrétariat.

Il est demandé de joindre des photographies très contrastées, comme illustrations ou des cartes et graphiques très compréhensibles en bichromie, également seulement en version numérique.

La date limite de réception des projets d'articles est fixée au 15 septembre 2004 afin de permettre la diffusion de cette prochaine lettre, avant la fin de l'année en cours.

Pour tout renseignement utile vous pouvez contacter Mme Christiane Runel, Directrice de la Publication :
ch.runel@wanadoo.fr
ou
presse-riob@wanadoo.fr

LA LETTRE DU RÉSEAU

INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS / RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN / RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA

— Décembre 2003 - Janvier 2004 - N° 12

RIOB : LA MARTINIQUE ACCUEILLE LA VIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE

Le RIOB regroupe aujourd'hui de 138 Organismes-Membres et observateurs permanents dans plus de 53 pays à travers le monde et œuvre pour soutenir concrètement la création et le renforcement des Organismes de Bassin pour une meilleure gestion intégrée des ressources en eau des fleuves, lacs et aquifères.

L'Assemblée Générale Mondiale ne se tient que tous les deux ans et elle est ouverte à tous les Organismes de Bassin, Administrations chargées de l'eau, Organisations de Coopération Internationale, ONG intéressées par cette approche moderne de bonne gouvernance.

Parmi les grands sujets abordés, nous pouvons citer :

- le bilan de l'Année Internationale de l'Eau Douce 2003, III^e WWF de Kyoto, GB d'Evian, NEPAO, ...
- les composantes "bassins" des initiatives européennes et canadiennes sur l'eau, lancées lors du Sommet Mondial de Johannesburg.
- les commissions internationales et la gestion des fleuves transfrontaliers, les suites de la Conférence Internationale de Thonon-les-Bains.
- l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau, premier règlement applicable immédiatement dans 25 pays, basée sur la gestion par bassins nationaux et transfrontaliers à l'échelle d'un continent et prévoyant le bon état écologique des eaux de surface et souterraines d'ici à 2015 (programme du Groupe des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la Directive-Cadre).
- le "Programme Associé - RIOB - Global Water Partnership - pour soutenir la création et le développement des Organismes de Bassin dans le monde". Les jumelages entre bassins (projet TWIN-BASSIN), les projets pilotes, la formation, vers un Système Mondial d'Information et de Documentation sur l'Eau, ...
- les programmes internationaux sur la gestion par bassin : Banque Mondiale et Banques Régionales de Développement, Nations Unies, DSEA, UNESCO, OITM, Green Cross International, WWF, IUCN, ...
- le cas particulier des "Hes-Bassins",
- les bilans et projets des Réseaux Régionaux des Organismes de Bassin en Afrique (RAOB), Amérique Latine (RELOB), Europe Centrale et Orientale (CEEENBO) et Méditerranée (REMOB).

Plusieurs thèmes directement opérationnels comme la prévention des phénomènes extrêmes (inondations, érosion, sécheresse), la gestion intégrée des eaux souterraines, le monitoring et la participation de la Société Civile, sont également abordés.

Conformément aux statuts du Réseau, la France, Pays organisateur de l'Assemblée Générale, prend la présidence mondiale du RIOB pour 2 ans jusqu'en 2006.

Pierre Bari et Madeleine Jouye de Grandmaison

C'est Madame Madeleine JOUYE DE GRANDMAISON, Présidente du Comité de Bassin de la Martinique et Vice-Présidente du Conseil Régional, qui a été élue par les Organismes-Membres pour assumer cette présidence internationale du RIOB.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent
21, rue de Madrid - 75008 Paris
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr
www.riob.org

LA "DCE" DANS EAUDOC

La Directive-Cadre pour la protection de l'Eau (DCE), adoptée en octobre 2000, établit un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et demande aux États-Membres de l'Union d'atteindre d'ici 2015 le bon état des ressources en eaux de surface et souterraines. Elle permet d'harmoniser toute la politique communautaire de l'eau développée depuis 1975 (plus de 30 directives ou décisions).

La mise en œuvre de la Directive-Cadre est unifiée. Elle repose sur la participation de tous les protagonistes. La Commission Européenne, les États-Membres, les pays candidats et toutes les parties intéressées auront la possibilité - fait sans précédent - d'établir un nouveau partenariat afin de guider le processus et de veiller à une mise en application cohérente et efficace.

Cette Directive est la plus complète (volet technique et économique) et la plus complexe des directives européennes dans le domaine de la protection de l'environnement (72 pages au total avec des définitions et des notions pas toujours très précises).

Une stratégie commune pour sa mise en œuvre a été définie en mai 2001 par l'ensemble des Directeurs de l'Eau européens qui instaurent des groupes de travail européens thématiques pilotés par la Commission Européenne et/ou des pays.

Ces groupes sont chargés de produire des guides méthodologiques qui permettront une application harmonisée, cohérente et efficace de la Directive dans chaque pays.

La France pilote le groupe WATECO sur l'analyse économique. A l'ensemble de ces travaux européens sont associés les nou-

veaux pays adhérents à l'Union Européenne (Pologne, Hongrie, République Tchèque, ...).

Que ce soit au niveau européen ou au niveau national, il y a donc une très forte volonté de se coordonner et d'harmoniser les démarches dès le départ, contrairement aux pratiques antérieures.

Mais cette directive introduit également de nouvelles notions (masses d'eau, milieux fortement modifiés, ...) et de nouvelles méthodes (information et consultation du public, analyse économique, ...) qui modifient l'approche française de la gestion de l'eau.

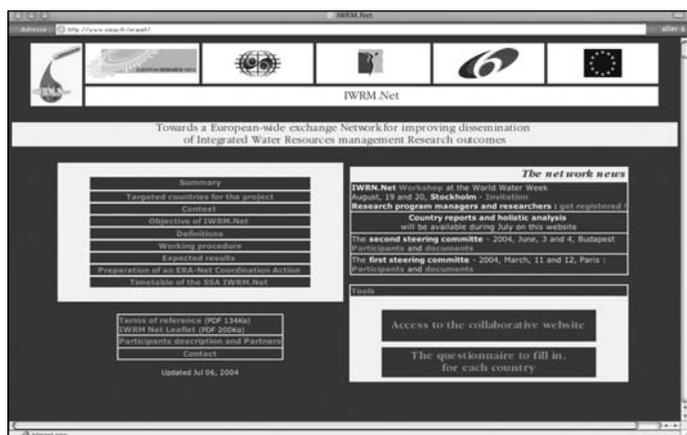
C'est pourquoi le service documentation de l'Office International de l'Eau a ouvert un domaine réservé, spécifiquement dédié à la mise en œuvre de cette Directive, intitulé tout naturellement "DCE".

Ce nouveau domaine propose déjà plus de 240 références bibliographiques : les guides européens rédigés par les groupes de travail, les textes de loi, des actes de conférences, des rapports, des articles de périodiques sur le sujet et même des présentations "powerpoint". Tous les États-Membres sont concernés.

De plus, il convient de noter que nombreux documents sont accessibles gratuitement en ligne à nos abonnés :

<http://eaudoc.oieau.fr/sie>

IWRM.NET : UN RÉSEAU EUROPÉEN DES PROGRAMMES DE RECHERCHE SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU



Au sein de l'Union Européenne, la nécessité de respecter la Directive-Cadre sur l'Eau a fait de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) une priorité pour toutes les Autorités en charge de l'eau.

Un objectif particulier consiste à décloisonner les communautés scientifiques.

Car le manque d'unité nuit à la définition des priorités de la recherche et à la libre circulation des résultats à destination des gestionnaires et des responsables politiques, ce qui entraîne souvent des retards dans l'exploitation des dernières découvertes scientifiques.

L'Office International de l'Eau et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) se sont engagés dans une étude des programmes nationaux et régionaux de recherche sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans l'Union élargie.

Il s'agit de la première étape en vue de la préparation d'un programme ERA-Net d'une durée de cinq ans.

Ce projet, intitulé IWRM.Net (Integrated Water Resources Management Network), est soutenu par la Commission Européenne, dans le cadre de son 6^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement, et en particulier des actions ERA-Net destinées à créer un réseau des gestionnaires de programmes de recherche à l'échelle européenne.

Un atelier de travail est organisé à Stockholm les 19 et 20 août dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Eau, pour finaliser une proposition d'Action de Coordination qui définissent les bases et les règles de ce travail en commun pour les 5 prochaines années. La proposition amendée et finalisée sera présentée à la Commission Européenne le 5 octobre prochain. Cette réunion de travail est ouverte à tous les gestionnaires de programmes de recherche sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Des informations complémentaires sur les travaux en cours sont disponibles sur le site www.oieau.org/eranet ou auprès de Jean-Antoine Faby (ja.faby@oieau.fr), Gilles Neveu (g.neveu@oieau.fr) ou de Natacha Jacquin (n.jacquin@oieau.fr).

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Direction de l'Information, de la Documentation
et des Données sur l'Eau - DI2D
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
www.oieau.fr

Nos Stages de Formation Professionnelle pour octobre et novembre 2004

DATE	REF.	TITRE
4-8/10/04	C001	Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau I - module I
4-8/10/04	F024	Le transport des fluides en station d'épuration : file eau et air des stations à boues activées
4-8/10/04	F030	Les filières de traitement et de valorisation des boues de stations d'épuration des petites collectivités
4-8/10/04	I010	Perfectionnement à la programmation des automates programmables
4-8/10/04	K026	L'alimentation en eau potable : découverte d'un métier
4-8/10/04	S007	Modélisation et SIG en rivières
4/7/10/04	E019	Réussir ou réviser le zonage de l'assainissement dans les collectivités rurales
5-7/10/04	F035	Logiciel Microsat
11-14/10/04	A010	Contrôle microbiologique : nouvelles méthodes d'évaluation des flores bactériennes
11-14/10/04	C038	Culture générale sur les techniques routières
11-13/10/04	C039	Techniques de blindage en tranchées
11-15/10/04	K022	L'eau et les procédures d'urbanisme
11-15/10/04	E012	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur
11-15/10/04	F025	Exploiter les stations d'épuration rustiques
11-15/10/04	L011	Débitmétrie, pluviométrie et échantillonnage - 2° Partie : Perfectionnement
12-13/10/04	N021	Notions de base en détoxification
18-22/10/04	B005	Exploiter les usines de production d'eau potable - Perfectionnement - 2° Niveau
18-22/10/04	C014	La pose du tube polyéthylène en distribution d'eau potable
18-22/10/04	E042	L'assainissement non-collectif en Artois-Picardie
18-21/10/04	F019	Initiation à l'assainissement
18-22/10/04	F021	La certification ISO-14001 des systèmes d'assainissement
18-22/10/04	L006	Exploiter et entretenir les capteurs de qualité des eaux
18-19/10/04	S004	Le SEQ-eau pour les cours d'eau
19-21/10/04	N025	Épuration par réacteurs biologiques à membranes
20-22/10/04	S005	Hydrobiologie des eaux douces et le SEQ-bio
25-29/10/04	C009	Stratégie et organisation de la recherche de fuites
25-29/10/04	E023	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : mise en oeuvre
25-29/10/04	N012	Exploitation d'une station d'épuration par boues activées - 2° Degré
26-28/10/04	B025	Initiation à la potabilisation
26-28/10/04	S011	Intégration paysagère des ouvrages avec notions de développement durable
25-29/10/04	K015	La gestion des services eau et assainissement : contexte juridique, réglementaire et législatif
2-5/11/04	B002	Exploitation d'un poste de désinfection des eaux au chlore et au dioxyde de chlore
2-5/11/04	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
2-5/11/04	K008	Accueil, réception et communication avec les usagers du service : comment améliorer sa pratique?
3-5/11/04	B017	Goûts et odeurs de l'eau potable
03/05/11/04	E043	Inspection visuelle des réseaux - niveau I + du 23 au 25/11
3-4/11/04	G001	Les contrôles en maîtrise d'œuvre - forages d'eau
8-9/11/04	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
8-10/11/04	N029	Garantir la validité et la fiabilité des analyses d'eaux usées industrielles

DATE	REF.	TITRE
15-19/11/04	D007	Utilisation des systèmes d'informatique industrielle
15-19/11/04	E024	Hydrologie urbaine : modélisation des réseaux - Niveau 2
15-19/11/04	F015	Conception et dimensionnement - Module 2 : Les traitements pour les petites collectivités
15-19/11/04	K004	Gestion administrative et financière des services d'eau et d'assainissement
15-19/11/04	N010	Exploitation d'une station d'épuration biologique - 1° Degré
16-18/11/04	S001	Plan de gestion et d'entretien d'une rivière
22-26/11/04	C040	Gestion administrative et technique d'un marché de travaux : eau - assainissement
22-26/11/04	F007	Conception et dimensionnement - Module 1 : Station d'épuration à boues activées
22-26/11/04	F014	Les filières de traitement et de valorisation des boues de stations d'épuration
22-26/11/04	I003	Initiation à la programmation des automates programmables industriels
22-25/11/04	K031	Mise en œuvre des indicateurs de performance : premiers retours d'expérience
22-26/11/04	L005	Mise en œuvre de l'autosurveillance des stations d'épuration
22-26/11/04	N007	Détoxification des effluents
23-25/11/04	C019	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
23-26/11/04	I005	Entretien des équipements mécaniques des petites stations d'épuration
23-26/11/04	N028	Eaux de chaudière - Eaux de refroidissement
29/11-3/12/04	C018	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 3
29/11-3/12/04	F020	Le management de la qualité dans les services d'eau et d'assainissement selon les normes ISO-9000
29/11-3/12/04	I002	Optimisation et fiabilité des installations électriques
29/11-3/12/04	G003	Le forage d'eau
29/11-3/12/04	K010	La gestion des abonnés : relevé, facturation, suivi des raccordements, de l'ANC...

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Le détail de ces formations ainsi que le calendrier des stages 2004 est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

Demandez le Catalogue 2004 !

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

Agenda des Événements

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
19/08 - 20/08/04	Stockholm Suède	IWRM.Net Integrated Water Resources Management Network Workshop	Office International de l'Eau Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 ja.faby@oieau.fr www.oieau.org/eranet
27/08 - 05/09/04	Brisbane Australie	7 ^{ème} Riversymposium International	Riversymposium Manager Tél. : +61(0)7 3846 7444 - Fax : +61 (0)7 3846 7660 symposium@riverfestival.com.au www.riverfestival.com.au
29/08 - 01/09/04	Bordeaux France	9 ^e Conférence FECS et 2 ^{ndes} Journées SFC Chimie et Environnement	Federation of European and Chemical Societies mh.polski@bordeaux-expo.com www.lptc.u-bordeaux.fr/DCE9
29/08 - 02/09/04	Montréal Canada	Anaerobic Bioconversion for Sustainability	IWA www.ad2004montreal.org/
29/08 - 02/09/04	Dundee Ecosse	Good Water Governance for People & Nature : what roles for law, institutions, sciences & finances? "	IWLRI/AWRA www.awra.org/
5-9/09/04	Oslo Norvège	La Gouvernance du Changement Urbain	FIHUAT www.cofhuat.org/
5-11/09/04	Moscou Russie	La Production Alimentaire et l'Eau : les problèmes sociaux et économiques de l'irrigation et du drainage	Commission Internationale des Irrigations et du Drainage www.vniigim.ru/conf/55/prospect.pdf
10-11/09/04	Strasbourg France	Maîtrise d'Ouvrage et Pratiques de Gestion de l'Eau	IRCOD Alsace Tél. : 03 88 45 59 89 - Fax : 03 88 61 20 24 ircod1@ircod.org
12-17/09/04	Madrid Espagne	Ecohydraulics 2004 Aquatic Habitats : Analysis & Restoration	Universidad Politécnica de Madrid www.tilea.es/ecohydraulics/
13-15/09/04	Manama, Bahrain Irak	Water & Wastewater	USAID http://ir04.events.pennnet.com/content.cfm?Navid=1657&Language=
13-15/09/04	Wakefield U.K.	Chartered Institutions of Water and Environmental Management Second National Conference	CIWEM Tél. : +44 (0) 113 242 4200 www.ciwem.com
13-16/09/04	Karlovy Vary République Tchèque	Finite-Element Models, MODFLOW - Solving	Conference Secretariat Tél. : +420 222 580 079 fem_modflow@itctravel.cz www.natur.cuni.cz/fem_modflow
27-29/09/04	Cracovie Pologne	"EUROPE-INBO" Groupe des Organismes de Bassins Européens pour l'application de la Directive-Cadre	STP-RIOB Fax : 01 40 08 01 45 riob2@wanadoo.fr - www.riob.org
4-6/10/04	Istanbul Turquie	Renforcer les capacités en gestion intégrée de l'eau	Mediterranean Network of Basin Organizations Tél. : 34 963 938 942 - Fax : 34 963 938 801 www.remoc.org
1-5/11/04	Dakar/Saint Louis Sénégal	Assemblée Générale Mondiale du Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bassin Transfrontaliers	OMVS 5, place de l'Indépendance - B.P. 3152 Dakar - Sénégal Tél. : 00 221 82 34 53 0 - Fax : 00 221 82 20 16 3 omvssphc@sentoo.sn

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

POUR UNE GESTION CONCERTÉE DU LITTORAL EN BRETAGNE

Le Conseil Economique et Social de Bretagne, vient d'achever une étude intitulée "Pour une gestion concertée du littoral en Bretagne".

Rendue publique le 21 juin dernier, cette étude analyse les différents types de conflits d'usages rencontrés sur le littoral et rappelle les multiples outils de gestion intégrée de la zone côtière qui ont existé, ou existent toujours, en Bretagne. Elle tente ensuite d'en identifier les difficultés, réussites, leviers d'actions et propose enfin des pistes aux acteurs maritimes et littoraux (socioprofessionnels, politiques) pour réunir les conditions d'un développement harmonieux et durable du littoral en Bretagne.

Cette étude est disponible sur le site Internet du Conseil Régional de Bretagne :
<http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/cesr/actualite>

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE BRETAGNE

7 rue du Général Guillaudot - 35 069 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 87 17 60 - Fax : 02 99 87 17 69
cesr@region-bretagne.fr
www.region-bretagne.fr/CRB/Public/cesr/

LE RISQUE D'INONDATION DANS L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a réalisé, à la demande du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, un guide pratique sur les inondations.

Les CAUE, dont l'une des missions est le conseil gratuit en architecture aux particuliers, sont amenés à prendre en compte les facteurs liés aux risques naturels, dont les risques d'inondation.

En une dizaine de pages, ce guide comporte un rappel des enjeux (plus de 15 000 communes sont situées en zones inondables, ce qui représente près de 40 % du territoire national) et du contexte législatif, ainsi que des données précises sur l'appréciation du risque d'inondation. Il livre des conseils techniques sur l'implantation et la conception des bâtiments, ainsi que sur les aménagements intérieurs. Enfin, il détaille les précautions à prendre et les consignes d'urgence à suivre en cas de sinistre.

Cet outil technique, qui doit guider les professionnels des CAUE dans leur démarche de conseil auprès de la maîtrise d'ouvrage privée, s'inscrit dans la réflexion sur le développement durable et décrit les étapes d'une approche globale du risque d'inondation. Il a été élaboré grâce à la collaboration des CAUE du Gard, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine.

FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

20 -22 rue du Commandeur - 75014 Paris
www.fncaue.asso.fr/

MOBILISATION DES ACTEURS FRANÇAIS POUR L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

En septembre 2000 à Johannesburg, la communauté internationale s'est donné comme objectif de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population qui, dans le monde, n'a pas un accès durable à l'eau et à l'assainissement (Objectifs de Développement du Millénaire).

Mobilisés au sein de l'ASTEE pour réussir ce "pari de l'eau et de l'assainissement", les acteurs français de l'eau (État et Collectivités Territoriales, entreprises publiques et privées, Agences de l'Eau, institutions universitaires et de recherche, Organisations Non Gouvernementales, experts, ...) se sont engagés dans un travail commun dans un esprit de concertation et d'efficacité.

Ce travail a permis d'identifier des actions à mener pour favoriser l'éclosion de plus de projets sur le terrain dans un document intitulé : "Accès à l'eau et à l'assainissement - Mobilisation des acteurs français pour un défi mondial". Il est disponible sur le site Internet de l'ASTEE dans la rubrique "communications" :

ASTEE

83, Avenue Foch - BP39.16 - 75761 Paris Cedex 16
Tél. : 01 53 70 13 53 - Fax : 01 53 70 13 40
www.astee.org

UN PORTRAIT ALARMANT DE L'ÉTAT DES LACS AU CANADA

L'association canadienne "RAPPEL" (Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs et des cours d'eau) publie, sur son site Internet, un rapport sur l'état des plans d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François

Ce document explique l'état de 31 lacs à partir des résultats de l'inventaire des plantes aquatiques et des sédiments réalisés en 2002 et en 2003. Ce document dresse aussi le bilan des paramètres physico-chimiques relevés depuis 1996 et intègrent la perception des riverains sur l'évolution de leur lac.

Ce rapport est disponible sur le site Internet du RAPPEL.

RAPPEL

Casier postal 732 - Sherbrooke(Québec) - J1H 5K7
Tél. : (819) 564-9426
questions@rappel.qc.ca
<http://www.rappel.qc.ca>

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION AU XX^{ÈME} SIÈCLE

Les termes "principe de précaution" sont devenus si connus et leur emploi s'est tellement généralisé que leur sens et les conditions dans lesquelles ils s'appliquent sont devenus flous et incertains.

L'ouvrage "Late lessons from early warnings : the precautionary principle 1896-2000" (Signaux précoces et leçons tardives : le principe de précaution 1896 - 2000) réalisé pour le compte de l'Agence Européenne pour l'Environnement permet d'y voir plus clair.

Pour ce faire, les auteurs ont analysé douze drames environnementaux et sanitaires : la pêche, le benzène, l'amiante, les hormones de croissance, la "vache folle", ... à l'aune des principes scientifiques et de gouvernance qui forment l'ossature du principe de précaution.

Posant un regard critique et philosophique sur la connaissance scientifique, sur l'incertitude et les activités humaines, l'ouvrage

s'attache à montrer comment des données - et surtout l'absence de données - ont pu être prises en considération tant la leur d'éléments objectifs que surtout d'éléments subjectifs, pour ne pas dire irrationnels.

L'Institut Français de l'Environnement (IFEN) met à la disposition du public francophone une traduction de cet ouvrage de référence sur son site Internet.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT

61, boulevard Alexandre Martin - 45058 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 79 78 78 - Fax : 02 38 79 78 70
<http://www.ifen.fr>

LE DICTIONNAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'apparition de concepts nouveaux s'accompagne nécessairement du développement d'un vocabulaire spécifique découlant de ce concept et en précisant le sens et la portée. Face à un concept aussi délicat à appréhender et à manipuler que celui de "développement durable", cet ouvrage vient à point nommé pour permettre aux acteurs (entreprises, collectivités territoriales, associations, citoyens, etc.), qui essaient de mettre en pratique ce concept, de mieux se comprendre.

Il contient le vocabulaire fondamental du développement durable, ainsi que les notions issues des plus récentes découvertes environnementales, scientifiques et économiques. Il se présente sous la forme d'une nomenclature de plus de 1 100 termes et abréviations, et plus de 1000 définitions. Le vocabulaire du développement durable issu de sources officielles françaises, étrangères et internationales : guide SD 21000, travaux de la Commission Brundtland, du Sommet de la Terre, Convention cadre sur les changements climatiques, Convention sur la biodiversité, travaux du Programme des Nations unies pour l'environnement, du Conseil fédéral du développement durable, etc.

Ce dictionnaire est le fruit de l'expertise, en particulier de Christian Brodhag, notamment membre de la délégation française au Sommet Mondial de Johannesburg en 2002 et qui vient d'être nommé Délégué Interministériel pour le Développement Durable, et de Florent Breuil, Ingénieur Armines et Expert environnement.

Ce document contient également les équivalents anglais de chaque terme, ainsi qu'une sélection de sites internet pour accéder aux informations officielles.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION

11, avenue Francis de Pressensé
93571 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tél. : 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00
www.afnor.fr

AEE : ENQUÊTE ANNUELLE SUR L'ENVIRONNEMENT DANS 31 PAYS D'EUROPE



L'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) vient de publier sa dernière enquête annuelle sur les tendances environnementales dans ses 31 pays adhérents (les 25 États-Membres de l'UE auxquels s'ajoutent la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège).

Le rapport de l'AEE constate que les signes de changements climatiques se multiplient, tant sur terre que dans les océans, les glaciers reculent et les espèces marines sont perturbées. La pollution par les nitrates (NO₃) causée par l'agri-

culture se poursuit. Une large part de la population urbaine de l'Europe est encore exposée à une pollution atmosphérique (surtout pour l'ozone et les particules) supérieure aux niveaux admis par les autorités sanitaires. La masse des déchets d'emballage s'accroît et, selon les projections, cette tendance devrait perdurer.

Selon Madame Jacqueline McGlade, directrice exécutive de l'AEE, les principaux messages contenus dans le rapport soulignent le besoin d'améliorer la gestion de l'impact environnemental de l'agriculture, des transports et de l'énergie en particulier, ainsi que d'amener les consommateurs à modifier leur comportement.

Pour y parvenir l'Agence Européenne pour l'Environnement préconise l'utilisation d'instruments de marché, en appliquant plus largement les subventions à l'environnement et en promouvant l'innovation, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables.

En conclusion, le rapport démontre que la gestion des ressources naturelles revêt une importance croissante pour assurer la viabilité du capital économique et social de l'Europe.

Ce rapport est disponible en anglais sur le site de l'AEE.

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY

Kongens Nytorv 6,
DK-1050 Copenhagen K - Denmark
Tél : (45) 33 36 71 00 - Fax : (45) 33 36 71 99
<http://reports.eea.eu.int>

DOSSIER THÉMATIQUE : TRAQUER LES FUITES SUR LES RÉSEAUX

Dans la plupart des réseaux de distribution d'eau potable, une forte proportion d'eau se perd entre les usines de traitement et les points de consommation. Selon une enquête de l'Institut français de l'environnement (IFEN) parue en décembre 2001, ces pertes représentent plus de 28 % de l'eau distribuée.

Parmi les facteurs pouvant expliquer ces pertes d'eau (vol, utilisation d'eau pour la lutte contre l'incendie, nettoyage des conduites, fuites) ce sont les fuites qui sont la plus fréquente et la plus importante en terme de volume.

Les causes de ces fuites sont variables : corrosion, défauts des matériaux, installation défectueuse, mouvements de terrain, coups de bélier, vibrations ou charges excessives dues notamment à la circulation, absence ou carence d'entretien.

Les fuites peuvent occasionner de nombreux désordres pour le réseau lui-même, elles peuvent aussi entraîner une dégradation de la qualité de l'eau et générer des risques pour la santé publique (polluants s'infiltrant par les endroits où l'eau s'échappe). Dans tous les cas elles s'accompagneront de pertes économiques.

Pour minimiser ces pertes et les inconvénients qu'elles génèrent, des opérations de "recherche de fuites" doivent être conduites, de façon ponctuelle ou systématique, par les agents du service d'eau. Plusieurs méthodes existent pour rechercher les fuites, il s'agit pour l'essentiel de :

- la méthode électro-acoustique (cette technique consiste à localiser les fuites en écoutant le bruit et les vibrations produits par l'eau lorsqu'elle s'échappe d'une canalisation) ;
- la méthode de corrélation (les appareils utilisant cette méthode permettent de détecter et localiser les fuites d'eau grâce aux vibrations qu'elles provoquent).

Le choix de la méthode à utiliser va largement dépendre des caractéristiques du sol et de celles du réseau de distribution d'eau (type de canalisation, profondeur de la conduite, pression dans le réseau etc.). Une bonne connaissance patrimoniale des réseaux permettra aussi de déterminer les zones les plus fragiles du réseau et d'évaluer les besoins de renouvellement.

Nous vous proposons de retrouver, dans ce dossier thématique, une sélection de documents extraits de notre base EAUDOC et relatifs aux fuites dans les réseaux.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> - rubrique Actualités / nouvelles ref.biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eadoc@oieau.fr

Consultez également les stages de formation proposés par le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau sur la recherche de fuites :

- " Stratégie et organisation de la recherche de fuites. " (stage C009) ;
- " Recherche de fuites et de canalisations enterrées " (stage C010) ;
- " Recherche de fuites : Méthode par corrélation acoustique " (stage C012).

Le catalogue de formation du CNFME est en ligne à l'adresse suivante : www.oieau.fr/stages/catalogue.

PIPE BREAKS AND THE ROLE OF LEAKS FROM AN ECONOMIC PERSPECTIVE

67/25806

Présentation d'un réseau de distribution d'eau comme un labyrinthe où interagissent des mécanismes complexes. Analyse des mécanismes de pertes de charge et d'énergie dans le réseau ainsi que des fuites et des effets d'éventuelles cassures. Définition de relations analytiques qui relient la charge hydraulique aux problèmes de cassures rencontrés. Discussion sur l'utilité de l'approche pour identifier les points à problème et les moyens à mettre en œuvre pour atténuer l'impact de ces cassures. - © 2004 OIEau

ENG, COLOMBO A., KARNEY B. W., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SUPPLY, 171-177

Pour public averti

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DES SERVICES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

67/25443

Etat d'avancement d'une réflexion sur les indicateurs de performance d'un réseau d'eau potable. Ceux-ci sont de 2 types (technique (19) ou de synthèse (7)) avec 4 niveaux de notation. Les indicateurs de synthèses concernent : la qualité de l'eau, la continuité de la fourniture, l'indice linéaire des pertes, le taux de renouvellement, l'endettement, le taux d'impayés, le traitement des usagers. Ces indicateurs sont des outils pour la gestion interne et la communication vers les usagers, voire des objectifs dans le cas de contrat d'affermage. Deux exemples de mise en place d'indicateurs sont fournis (cas d'un délégataire et d'une régie). - © 2004 OIEau

FRE, FNCCR, ACTE DE CONFERENCE, 24 P.

Pour public averti

DÉTECTER LES FUITES SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

67/22371

Présentation des différentes méthodes et des appareils proposés sur le marché. Avantages et inconvénients : comparaison entre eux. - © 2003 OIEau

FRE, BOUCHET C., ARTICLE DE PERIODIQUE, L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 33-41

Pour tout public

TRAQUER LES FUITES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

67/22873

Recherche de fuites d'eau dans un réseau de distribution. Présentation des dernières techniques. Quelques conseils aux collectivités pour lancer une consultation sur ce point. - © 2003 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, LA GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS, 53-54

Pour tout public

LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DANS LES RÉSEAUX-MISE A JOUR

67/22724

Le réseau de distribution de l'eau potable est souvent décrit comme un véritable réacteur où l'eau et son contenant (conduites, ...) sont le siège d'interactions physico-chimiques et biologiques. Une bonne connaissance des facteurs influençant la qualité de l'eau dans les réseaux est indispensable pour les services d'exploitation (en usine de production ou sur le réseau) afin d'anticiper et d'éviter des problèmes potentiels. Une information sur la réglementation en vigueur est aussi indispensable. Ce document vise à faire le point sur les connaissances actuelles sur ce sujet et les points essentiels de la réglementation en vigueur. - © 2003 OIEau

FRE, JUERY C., LOISEAU G., MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES, OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU, RAPPORT, 98 P.

Pour public averti

LEAK DETECTION IN PIPELINES USING THE DAMPING OF FLUID TRANSIENTS

67/20861

Détection des fuites en réseau par amortissement des régimes transitoires. Utilisation du fait que les fuites en réseau contribuent à l'amortissement des événements transitoires pour la détection des fuites, de leur débit et de leur localisation. Résolution du système d'équations par les séries de Fourier. Niveau de sensibilité de 0,1 % de taille de fuite par rapport à la section de la conduite. - © 2002 OIEau

ENG, LAMBERT M. F., SIMPSON A. R., WANG X. J., ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, JOURNAL OF HYDRAULIC ENGINEERING, 697-711

Pour public spécialisé

SECTORISATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

67/20610

Dans le cadre d'un diagnostic, la connaissance de l'état du réseau passe par une bonne quantification des fuites. La sectorisation du réseau peut s'effectuer à différents niveaux :- 1er niveau : suivi annuel des volumes- 2ème niveau : suivi journalier et campagne nocturne- 3ème niveau : pré-localisation de fuites. Mais une bonne sectorisation dépend de l'état des vannes et du choix des compteurs - © 2002 OIEau

FRE, ALBALADÉJO H., LAMANDÉ S., CONFERENCE, 13-28

Pour public spécialisé

LEAKAGE OF WATER IN ENGLAND AND WALES

67/03363

Les fuites d'eau en Angleterre et au Pays de Galles. Estimation des fuites des réseaux de distribution d'eau depuis 1989, allant jusqu'à 30%. Mesures à prendre pour réduire ces fuites souvent sous-estimées. - © 1999 OIEau

ENG, OFWAT, BIRMINGHAM, 1996, NOTE TECHNIQUE, 25 P.

Pour tout public

LEAKAGE CONTROL IN INTERMITTENT WATER SUPPLIES

67/03109

Fuite en distribution d'eau potable. Méthodologie pour le contrôle des fuites dans les réseaux basse pression à alimentation discontinue. Les principales causes de grosses fuites sont aussi abordées. - © 1999 OIEau

ENG, KUMAR A., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SUPPLY, 1997, 15, N°1, 55-58

Pour public averti

COMMUNE DE COMBLOUX (74) - BILAN HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE - RAPPORT DE MESURES

D24079 RMC

L'objectif de cette étude est de dresser un bilan hydraulique du réseau d'eau potable et de localiser les fuites. Ce bilan permettra : (1) de mettre en évidence le rendement du réseau et le volume des pertes ; (2) d'entreprendre, selon les résultats, une sectorisation et une localisation des fuites. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 23

Pour public averti

COMMUNE DE SAINT DIDIER SOUS AUBENAS (07) - DIAGNOSTIC DU RÉSEAU AEP ET RECHERCHE DE FUITES

D23961 RMC

Cette étude se décompose en 3 parties : (1) état des lieux du réseau actuel ; (2) recherche de fuites ; (3) réparation de fuites. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 14

Pour public averti

SIVOM DURANCE ALPILLES (13) - ÉTUDE DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

D24106 RMC

L'objectif de cette étude est de : (1) dresser un bilan fonctionnel du réseau d'eau ; (2) établir des plans ; (3) éliminer les fuites d'eau ; (4) optimiser la gestion du service d'eau potable. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 66

Pour public averti

COMMUNE DE PORTES LES VALENCE (26) - ANALYSE DÉBITMÉTRIQUE - RECHERCHE DE FUITES

D23889 RMC

La distribution en eau de la ville de Portes-Les-Valence s'effectue à partir d'un réseau unique. La totalité de l'eau mise en distribution est achetée à la Compagnie Générale des Eaux. Soucieuse d'améliorer le rendement de son réseau, la commune a souhaité la réalisation d'une campagne d'enregistrement de débit en préalable à la recherche de fuites. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 20

Pour public averti

THE EFFECT OF REGIONAL FACTORS ON LEAKAGE LEVELS AND THE ROLE OF PERFORMANCE INDICATORS

67/13427

Analyse des fuites de réseaux de distribution au Royaume uni. Description des méthodes d'estimation des pertes d'eau. Gestion des fuites à l'aide du concept BABE. Des résultats disparates suivant les régions étudiées. - © 1999 OIEau

ENG, MACHELL J., SAUL A. J., SKIPWORTH P. J., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER AND ENVIRONMENTAL MANAGEMENT, 184-188

Pour public spécialisé

OPTISCHE ODER AKUSTISCHE INSPEKTION VON ABWASSERKANÄLEN ?

67/12695

Recherche de fuites dans des canalisations d'eaux usées. Si le test de la pression a échoué, indiquant la présence de fuites, la corrélation acoustique permet de révéler des fuites qu'une caméra vidéo ne peut révéler. Schéma du montage. Facilité de réalisation. - © 1999 OIEau

GER, SEWERIN P., ARTICLE DE PERIODIQUE, KORRESP. ABWASSER, 1999, 46, N 5, 687-694

Pour tout public

LES DÉFAILLANCES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT : QUELS COÛTS SOCIAUX ? = SEWERAGE FAILURE : WHICH SOCIAL COSTS?

67/23147

Les performances des réseaux d'assainissement sont médiocres, puisque le taux de collecte global atteindrait seulement 50%. Les défaillances des réseaux d'assainissement sont fréquentes. L'impact sur les milieux aquatiques continentaux et marins est à la fois écologique et sanitaire. Si les données pour chiffrer les coûts sociaux induits sont rares et éparses, les ordres de grandeur concernés sont considérables. Il est difficile d'estimer globalement ces coûts sociaux. Leur caractérisation permettrait pourtant de mettre en évidence l'intérêt de l'amélioration de la qualité des réseaux. - © 2003 OIEau

ENG, FRE, CLEMENTEL X., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, NOTE TECHNIQUE, 18 P.

Pour public averti

LE PATRIMOINE FRANCAIS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, INVENTAIRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE. IMPORTANCE DE LA PRISE EN COMPTE DU RENOUELEMENT DES RÉSEAUX. COMPARAISON AVEC LA FINLANDE ET L'ESPAGNE

67/15022

Dans un contexte hydrologique favorable, la France est équipée d'un système de distribution d'eau potable qui couvre l'ensemble de la population. Mais le patrimoine constitué par les réseaux vieillit, on constate une insuffisance de renouvellement. Des enquêtes sont en cours pour évaluer le besoin en renouvellement, les moyens de financement possibles, l'impact des nouvelles normes sur le plomb dans l'eau. Comparaison avec les situations de la Finlande et de l'Espagne. - © 2000 OIEau

ENG, FRE, SAVIN J. B., ENGREF, OIEAU, NOTE TECHNIQUE, 14 P.

Pour public averti

LEAKAGE CONTROL

01/83026

Contrôle des fuites sur un réseau d'eau potable. Sensibilisation sur l'intérêt économique de la réduction des pertes en eau dans les réseaux et de l'intérêt de la diminution du gaspillage d'eau. Avant de procéder à tout investissement pour mobiliser de nouvelles ressources en eau, il importe de contrôler les fuites pour diminuer la consommation en eau et en électricité (pompages). - © 1999 OIEau

ENG, BAYS L. R., ARTICLE DE PERIODIQUE, AQUA, 51-55

Pour tout public

BEST PRACTICE PRINCIPLES IN THE ECONOMIC LEVEL OF LEAKAGE CALCULATION

67/20629

Document guide pour l'évaluation du niveau économique optimal en matière de recherche de fuite d'eau. Approche méthodologique et présentation de meilleures pratiques. Intégration des coûts sociaux et environnementaux dans le calcul. - © 2002 OIEau

ENG, STONE & WEBSTER CONSULTANTS, LONDON, LIVRE, 158 P.

Pour public averti

COMMUNE DU PONT DE PLANCHES (70) - ÉTUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

D22792 RMC

Confronté à des problèmes de qualité de l'eau et d'insuffisance de pression, la commune de Pont-de-Planches vient de réaliser une interconnexion avec le syndicat de l'ermitage, afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de ses habitants. Cette étude s'articule autour des 3 phases suivantes : 1/ étude préliminaire (réalisation d'un plan, reconnaissance et analyse globale du réseau) ; 2/ bilan avant recherche de fuites ; 3/ campagne de recherche de fuites. - © 2000 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 30

Pour public averti

LEAKAGE REDUCTION IN WATER DISTRIBUTION SYSTEMS : OPTIMAL VALVE CONTROL

67/10080

Réduction des fuites par contrôle de la pression. La réduction de la pression de distribution est un des moyens les plus faciles d'améliorer le rendement d'un réseau en diminuant les pertes. Aspect mathématique et technique. - © 1999 OIEau

ENG, LUMBERS J., VAIRAVAMOORTHY K., ARTICLE DE PERIODIQUE, J. HYDRAUL. ENG., 1998, 124, N 11, 1146-1153

Pour public spécialisé

COMMUNE DE SAINT GINGOLPH - ÉTUDE-DIAGNOSTIC DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - RÉSULTATS DU REPÉRAGE DES RÉSEAUX ET PREMIÈRE CAMPAGNE NOCTURNE DES FUITES - JUIN-JUILLET 1999

D22461 RMC

L'objet de ce rapport concerne : - le repérage des équipements existants - les premiers enregistrements hydrauliques (volumes mis en distribution) - les résultats de la première campagne nocturne de recherche des fuites et de leur localisation par corrélation acoustique. - Base Fontaine - © 1999 OIEau

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 10

Pour public spécialisé

DÉTECTION ET LOCALISATION DES FUITES SUR RÉSEAUX D'EAU POTABLE

66/45321

Fuites en distribution d'eau. Origines du gaspillage et méthodologie de lutte. Moyens de détection. Intérêt économique de la recherche des fuites. Les bruits de fuite : origine, propagation, caractéristiques. Les appareils acoustiques de localisation : essais laboratoire et terrain. Procédés non acoustiques. - © 1999 OIEau

FRE, AUGARDE J., CADIOU A., ARTICLE DE PERIODIQUE, CADIOU A., AUGARDE J. - COLOMBES, CREATE/AFBSN, 1984, 300

Pour public averti

DÉTECTION DES FUITES ET RÉPARATION DE CES FUITES SUR UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

01/77323

Détection des fuites et réparation de ces fuites sur un réseau de distribution d'eau. Les différents types de fuite et la précision des diverses méthodes de détection. Analyse coût bénéfique de la détection et de la réparation - © 1999 OIEau

ENG, MALE J. W., MOORE I. C., MOYER E. E., ARTICLE DE PERIODIQUE, J.A.W.W.A., 1983, 75, NO 1, 28-34

Pour public averti

DÉTECTEUR DE FUITES

01/35924

Détecteur de fuites. Résultats d'exploitation sur 40 ans et 120000 contrôles d'un détecteur de fuites posé sur canalisation domestique derrière le compteur d'eau. Présentation de l'appareil. Estimation des pertes dues aux fuites et au mauvais comptage du compteur. - © 1999 OIEau

GER, BOHLER J., ARTICLE DE PERIODIQUE, WASSERWIRTSCHAFT WASSERTECHNIK - NO1-1963 - P.21

Pour public averti

RECHERCHE DES FUITES DANS UNE CANALISATION EN MATIÈRE PLASTIQUE

66/22205

Recherche des fuites dans une canalisation en matière plastique. Description d'une méthode mise au point par électrolocation comportant introduction dans un tuyau sous pression d'une éprouvette en amont de la fuite, laquelle s'arrêtera au droit de la fuite en raison d'une chute de pression dans le tuyau. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SERV., 1979, 83, NO 1005, 855-856

Pour public averti

LOCALISATION DE FUITES DANS DES CONDUITES EN CHARGE PAR L'HEXAFLUORURE DE SOUFRE, GAZ PRÉALABLEMENT INJECTÉ SE DÉGAGEANT AU NIVEAU DES FUITES POUR ÊTRE DÉTECTÉ AISEMENT PAR UN APPAREIL PORTATIF

66/37614

Rapport. Localisation de fuites dans des conduites en charge par l'hexafluorure de soufre, gaz préalablement injecté se dégageant au niveau des fuites pour être détecté aisément par un appareil portatif. Manuel complet de l'utilisateur décrivant procédé, appareillage et mise en oeuvre - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, D.B. FIELD, B. RATCLIFFE - MARLOW, W.R.C., 1978, TR. 80, 30P

Pour tout public

IMPORTANCE ET RECHERCHE DES FUITES DISTINCTION ENTRE VRAIES ET FAUSSES FUITES

66/15051

Importance et recherche des fuites distinction entre vraies et fausses fuites. Aperçu des techniques utilisées. Résultats obtenus dans trois cas. Article très général. - © 1999 OIEau

GER, LASKE, ARTICLE DE PERIODIQUE, LASKE - GWF WASSER ABWASSER, 1978, 119, NO 1, 27-31

Pour tout public

CONTRÔLE DES FUITES DES RÉSEAUX D'EAU

01/75580

Contrôle des fuites des réseaux d'eau. Coût des fuites, méthodes de contrôle notamment contrôle de la pression, utilisation de systèmes de télémessure, débitmètre à impulsion thermique, corrélateur du bruit des fuites - © 1999 OIEau

ENG, FRE, RIDLEY W. F., ARTICLE DE PERIODIQUE, W.F. RIDLEY - ZURICH, CONGRES ASSOC. INT. DISTRIB. EAU, 1982, 6-10/9, PAPER SS16, 8P

Pour tout public

TAUX DE FUITE DE JOINTS EN ÉLASTOMÈRE SOUMIS À DES PRESSIONS D'EAU

01/49297

Taux de fuite de joints en élastomère soumis à des pressions d'eau. Exposé d'une méthode de détermination par traceur radioactif valable pour des pressions de l'ordre de 100 bars et des taux de fuite 10 moins 6 grammes d'eau par jour. - © 1999 OIEau

FRE, MARGRITA, MAYET, MORNAS, ARTICLE DE PERIODIQUE, CAOUTCHOUCS ET PLASTIQUES. 10-76 - P. 85-86., 85-86

Pour tout public

LOCALISATION RAPIDE DES FUITES DANS LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU

01/88376

Localisation rapide des fuites dans les réseaux de distribution d'eau. Description d'une méthode d'étude et de mesure du rendement technique d'un réseau de distribution d'eau : calcul périodique de rendements dans des zones définies à partir de relevés mensuels de compteurs généraux de zones et d'estimations mensuelles de vente d'eau à partir de relevés plus espacés chez les abonnés de chaque zone. Recherche des fuites sur les réseaux de distribution d'eau - © 1999 OIEau

FRE, BOUREL E., DUROUSSEAU M., SEGRE P. E., ARTICLE DE PERIODIQUE, EAU IND. NUISANCES, 1986, NO 99, 57-60, 1 FIG., 7 TABL., 57-60

Pour tout public

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

Textes réglementaires

Arrêté du 25 mai 2004 autorisant le Commissariat à l'Energie Atomique à poursuivre les prélèvements d'eau et rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation de son site nucléaire de Grenoble. (Texte publié au J.O du 11 juillet 2004)

Décret n° 2004-599 du 18 juin 2004 relatif au droit de pêche en eau douce et à ses conditions d'exercice et modifiant le code de l'environnement (partie Réglementaire). (Texte publié au J.O du 25 juin 2004).

Arrêté du 10 juin 2004 pris en application de l'article 42 du code des marchés publics et fixant la liste des mentions devant figurer dans le règlement de la consultation. (Texte publié au J.O du 25 juin 2004).

Arrêté du 23 juin 2004 autorisant Electricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Cattenom. (Texte publié au J.O du 24 juin 2004).

Questions écrites

Question écrite de Monsieur Pierre Hérisson relative aux difficultés rencontrées par certains maires pour préempter des terrains couverts par un plan de prévention des risques naturels. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 1er juillet 2004).

Question écrite de Monsieur Philippe Rouault relative aux formalités de publicité des délégations de service public et à la notion de "publication spécialisée correspondant au secteur économique concerné". (Réponse publiée au J.O de l'Assemblée Nationale du 29 juin 2004).

Question écrite de M. Xavier Pintat sur la nécessité d'accompagner la budgétisation du FNDAE par des procédures administratives et comptables modernisées. (Réponse publiée au J.O Sénat du 26 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Gabriel Biancheri sur les difficultés rencontrées par les communes obligées d'engager des opérations d'assainissement des eaux usées avant 2005. (Réponse publiée au J.O de l'Assemblée Nationale du 26 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Jean-Claude Guibal relative aux difficultés rencontrées par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière d'eau et d'assainissement, pour mettre en place un réseau sur l'ensemble de leur territoire. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 22 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Jean-Sébastien Vialatte relative à l'extension limitée de l'urbanisation des espaces proches du littoral. (Réponse publiée au J.O de l'Assemblée Nationale du 15 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Joël Bourdin relative au calcul du coût de fourniture et de pose d'égout évoqué à l'article L. 1331-7 du code de la santé publique. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 3 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Jacques Oudin relative au renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 3 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Laurent Bêteille relative aux délais d'instruction des dossiers d'autorisation ou de déclaration relevant de la loi sur l'eau. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 3 juin 2004).



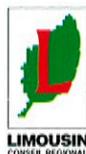
**Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable**
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



**Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales**
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



La Région Limousin



**Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale**
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche,

- ⊕ **La presse en ligne avec Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ **La revue de presse électronique** quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche,

- ⊕ **La presse en ligne avec Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ **La revue de presse électronique** quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ **les dernières références bibliographiques** de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

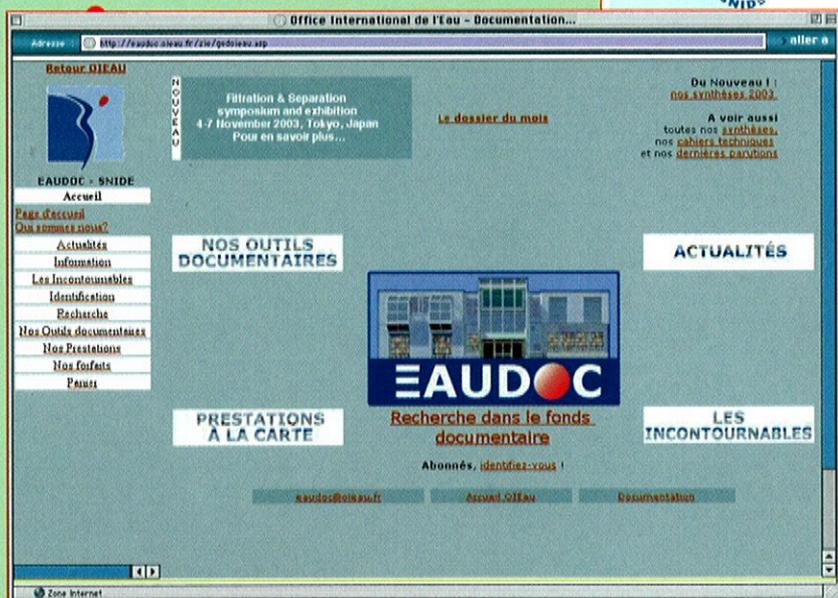
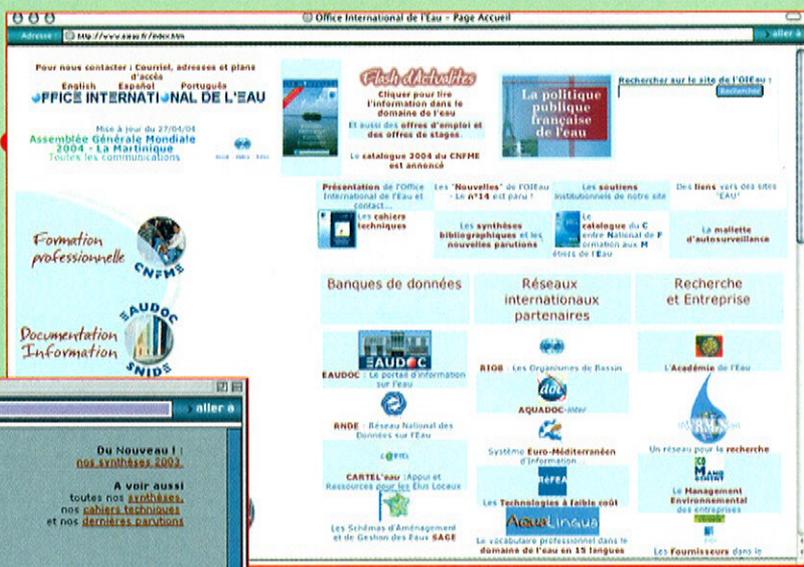
<http://eaudoc.oieau.fr>



www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet

Office International de l'Eau



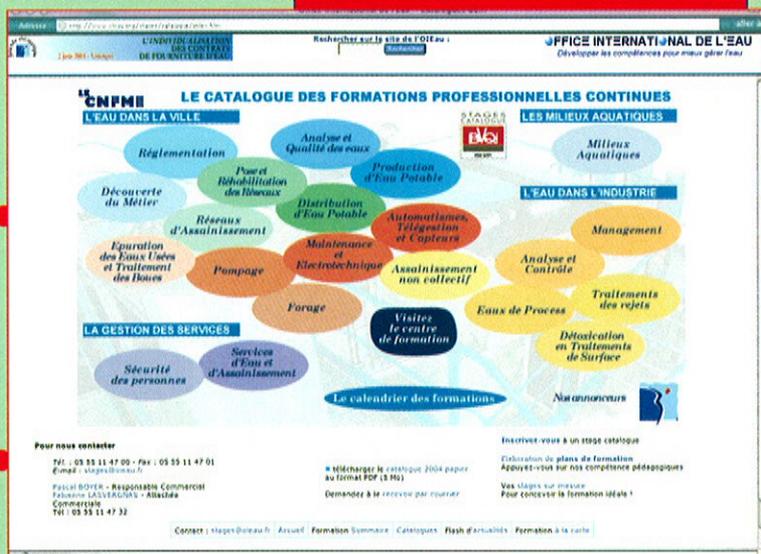
Les 225.000 références bibliographiques de EAUDOC à rechercher et commander en ligne.

http://www.oieau.org

Les 343 Stages 2004 du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

http://www.oieau.org

2.250.000 visiteurs en un an !



Office International de l'Eau
Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>